

Compte rendu du conseil du 2nd degré 15-03-2016

Présents:

Absents excusés:

I. Calendrier 2016-2017

L'UPI fait remarquer que, bien que la proposition A soit la plus équilibrée, la période d'avant les vacances de Noël compte 8 semaines et celle d'après Noël 6 semaines, ce qui sera difficile en terme de rythme pour les élèves en décembre, période où ils sont souvent fatigués.

Les professeurs argumentent que la proposition A est aussi la plus équilibrée et que la première semaine de Janvier étant une période de vacances, cela permettra aux élèves de plus se reposer après les fêtes de fin d'année. De plus la durée réduite de 6 semaines de travail en Janvier, Février peut être aussi un avantage en cette période de forte maladie.

La proposition A est retenue à l'unanimité par le conseil du 2nd degré.

II. Modification du règlement intérieur

Art 19 – Objets interdits et utilisation restreinte

Il est interdit d'introduire ou d'utiliser dans l'établissement ou au cours d'activités scolaires, des armes ou objets dangereux, des bombes aérosols, des substances illicites ou des documents portant atteinte au respect de la personne humaine.

Cette proposition de modification intervient car des élèves ont essayé d'enflammer le jet d'aérosol d'un déodorant avec un briquet dans les vestiaires de la salle de sport.

Une alternative en stick existant pour la plupart des déodorants, les déodorants en bombe pourront être facilement remplacés.

Cette modification du règlement intérieur est votée à l'unanimité à l'exception de l'APE qui vote contre.

III. Réforme du collègue

La mise en place de la réforme suit son cours.

Les enseignants du 2nd degré travailleront sur les nouveaux programmes lors de l'après-midi banalisée du 23 mars. Des DS pourront être organisés et surveillés par la vie scolaire cet après-midi-là.

Le lycée van Gogh appliquera la réforme du collègue avec des aménagements du fait de sa position à l'étranger (présence de 2h de néerlandais obligatoires, groupes en langues vivantes, ...).

L'enseignement du latin sera conservé de la 5^{ème} à la 3^{ème}.

Un deuxième après-midi banalisé aura lieu dans le courant de l'année pour la mise en place et le choix éventuel des EPI parmi les 8 thématiques proposés.

IV. Question diverses

Questions des parents d'élèves APE

- 1- Quel est le retour sur la **disparition des notes en 6ème**?
Est-ce que cette initiative va être prolongée l'année prochaine ?
Quels effets ont été notés ?

Bilan prévu au cours du 3^{ème} trimestre.

Nous sommes dans le cadre d'une expérimentation sur 2 ans. La 6^{ème} 2016-2017 sera donc également sans note. Pas d'autres niveaux prévus.

L'UPI demande si les parents concernés seront consultés pour donner leur avis sur l'expérimentation. M. [redacted] par l'affirmative.

- 2- Combien de **conseils du second degré** sont recommandés dans une année ? Y a-t-il des recommandations officielles pour les dates ?

Circulaire AEFÉ n°1990 : « Le conseil du 2nd degré se réunit au moins 2 fois par an sur un ordre du jour précis. Peut se réunir en session extraordinaire sur la demande d'au moins la moitié des membres ayant voix délibératives sur un ordre du jour précis. »

Pas de recommandation de dates.

Les associations de parents d'élèves souhaiteraient que le 1^{er} conseil du 2nd degré se déroule plus tôt dans l'année.

- 3- Certains **comptes rendus** de conseils de classe sont modifiés par l'administration sans l'accord des parents délégués.
Est-ce les parents délégués peuvent être informés des modifications avant l'envoi aux parents?

Erreur de question il s'agit en fait des CR des conseils d'école qui ne relèvent pas du conseil du 2nd degré.

- 4- Des parents trouvent que l'**appréciation finale** des bulletins est peu encourageante pour les élèves. Est-ce que l'appréciation finale pourrait refléter les standards officiels de l'éducation nationale (moyenne générale >12/20 AB, >14 B, >16 TB et ensuite noter les observations, les améliorations .. ?

La moyenne générale n'est que peu révélatrice du profil scolaire d'un élève et c'est pourquoi elle ne figure pas sur les bulletins des collégiens.

Un bulletin n'est pas le relevé de notes d'un examen et ne peut donc suivre la nomenclature évoquée. Appréciation est le fruit d'un consensus de l'ensemble du CC avec enseignants + parents + élèves.

Les représentants des élèves affirment avoir toujours trouvé les appréciations du CC encourageantes quant à leur scolarité.

- 5- Certaines familles sont surprises de ne pas être convoquées aux **réunions de janvier**.
Quels sont les critères pour qu'une famille soit convoquée ?
Comment sont identifiés les élèves en difficulté ?
Qu'est plan est-il mis en place pour ces élèves?

Les enseignants communiquent la liste des familles qu'ils souhaitent rencontrer et des rendez-vous sont organisés. Pour les réunions de novembre, la démarche est inverse puisque les RDV parents-profs sont programmés en fonction des demandes des familles.

appelle que les parents peuvent tout au long de l'année prendre RDV avec un professeur en particulier ou le PP par l'intermédiaire du cahier de liaison ou de la vie scolaire.

- 6- L'APE a initié des rencontres avec les parents d'**enfants dys** en invitant également des professionnels, l'infirmière et la direction de l'école. Deux comptes rendus ont été envoyés à l'école avec plusieurs propositions qui seront abordées lors d'une réunion spécifique. L'École pourrait-elle prêter une salle pour que les cafés-discussions s'y déroulent ? L'école souhaite-t-elle s'impliquer dans cette démarche?

Les « cafés-discussion » n'ont pas vocation à se dérouler dans les locaux du lycée. Une salle des associations est en cours de construction.

École a déjà mis en place le plan de prise en charge des élèves à besoins particuliers qui suit les directives ministérielles pour la prise en charge des élèves Dys.

Une discussion s'engage alors sur l'application des PA. appelle alors que si un parent constate que le PAP pour son enfant n'est pas correctement appliqué, il peut prendre RDV avec le professeur en question ou le PP. L'APE demande si des tiers-temps sont mis en place pour les élèves dont le PAP le mentionne. répond que quand les contraintes d'emploi du temps le permettent, les professeurs le mettent en place ou réduisent le nombre d'exercices à effectuer.

Il indique aussi que, parfois, pour les épreuves du bac ou du brevet, ces aménagements horaires sont refusés par le rectorat, ce qui peut aussi poser des problèmes pour les élèves qui se sont habitués à avoir ce temps supplémentaire.

- 7- Les parents louent **les livres** à l'école. Certaines méthodes sont rédigées pour que les enfants écrivent les réponses directement sur le manuel : or dans certaines disciplines, les professeurs l'interdisent : les exercices doivent être recopiés à la main, alors que le support a été rédigé pour que l'élève intervienne directement dessus.
Pourrions-nous profiter complètement des méthodes pédagogiques mises à disposition des élèves ? (surtout que les parents payent la "location" des livres...)

Écrire sur les livres imposerait leur renouvellement et donc un coût supplémentaire. Ce type d'exercice reste rare.

- 8- Pourrait-on avoir un répertoire indiquant toutes les **adresses mails** (p.nom@lyceevangogh.com) des professeurs afin que les parents puissent facilement communiquer avec eux ?

Le 1^{er} travail des professeurs est d'enseigner, de préparer les cours, les évaluations et les corriger. Chaque professeur enseigne à plusieurs classes.

Communication par mail, de par sa facilité, entraîne généralement un nombre important de « contacts » pouvant rapidement devenir très (trop) chronophage pour les enseignants. Tous les parents peuvent prendre RDV via carnet de correspondance où contacter le secrétariat si urgence.

L'UPI demande si la mise en place d'une charte pour l'utilisation du mail entre parents et professeurs serait à envisager au regard du développement des outils de communication électronique et de l'obsolescence proche du cahier de liaison.

- 9- Concernant **les activités** ludiques, musicales, sportives proposées à l'école, les parents souhaitent avoir une synthèse claire des activités, des horaires, des personnes à contacter pour inscrire leurs enfants.
Pourrait-on avoir un détail du nombre d'enfants inscrits par activité ?

Ces activités (sauf chorale) sont organisées par l'association « Centrum » qui vient de modifier ses statuts. Il s'agit d'une association constituée de personnels de l'établissement bénévoles.
Une meilleure communication concernant les activités proposées est actuellement à l'étude pour une mise en place à la rentrée prochaine.

Club vert	3 à 5 élèves
Club jeux	Fonctionne peu faute d'inscrits
Théâtre	15 collégiens
Club vidéo	Projet de devenir un club presse / radio
Club courses	20 à 30 élèves par course.
Club santé	12 élèves

- 10- Est-ce que l'organisation des **matières à option** pourrait être revue l'année prochaine car, actuellement, il est impossible de choisir le néerlandais et une activité artistique (musique ou arts plastiques) car les cours sont sur le même créneau horaire.

Ce cas de figure est seulement vrai en terminale.

L'alignement des options est conçu pour favoriser le maximum d'élèves. Aujourd'hui la majorité des élèves est en section européenne et aucune option n'est donc alignée avec la SE.

Il ne reste plus assez de créneau disponible dans l'EDT des terminales pour séparer le NL des autres options. Seule possibilité : déplacer la plage de DS au samedi matin.

- 11- Question pour l'**option néerlandais** au lycée et particulièrement en terminale, il n'y a qu'un seul groupe quelque soit le niveau des élèves préparant cette option au bac.
Cela pose autant un problème pour les élèves ayant un bon niveau qui trouvent qu'ils sont pénalisés, et d'autres abandonnent car le rythme imposés par les bilingues peut être décourageant.
Pourrait-on avoir deux groupes ?

12 élèves inscrits pour cette option de 3h donc une seule enseignante. Enseignante certifiée maîtrisant la pédagogie différenciée. Situation identique en allemand.

- 12- Est-ce que les élèves de premières et terminales pourraient participer à la **journée d'intégration** proposée dans les universités néerlandaises ? (Meelopdagen)

Bien sûr.

- 13- La **répartition des devoirs** reste un sujet récurrent qui fragilise les élèves en difficultés.
Y aurait-il la possibilité de trouver des solutions sur du long terme ?

Répartition des devoirs : travail de concertation entre professeur principal et délégués de classe. Il n'existe pas de solution « miracle ».

Questions des parents d'élèves UPI

1. Les universités (néerlandaises mais aussi françaises maintenant) tiennent très positivement en compte que les élèves aient suivi des programmes pré-universitaires (immersion) offerts par de nombreuses universités. Ces programmes ont souvent lieu pendant les heures des cours du LVG. Que peut faire l'école pour encourager et soutenir les élèves souhaitant y participer?

L'école peut autoriser l'absence mais ne peut pas faire rattraper les cours manqués par ces élèves.

2. Quelle sera l'organisation des DNL au lycée l'année prochaine.

2^{nde} = 1h PC et 1h HG
1eres = 2h SVT ou 2h HG
Tales = 2h PC ou 2h HG

Le programme s'effectue sur deux ans pour pouvoir emmener les élèves au niveau requis pour le passage du bac.

3. Quelle sera l'organisation des heures d'aide personnalisée l'année prochaine. Comment faire pour offrir à la fois du soutien et de l'approfondissement (préparation aux classes prépa, universités scientifiques, littéraire) ?

Organisation sera préparée en fin d'année.

En terminale soutien et approfondissement sont déjà proposés aux élèves en AP.

4. Le programme d'entraînement aux premiers secours va-t-il être de nouveau organisé cette année ? Les retours ont été très positifs l'année dernière. Pourrait-on l'enrichir de nouvelles formations plus approfondies pour ceux qui ont déjà suivi les 3 premières ?

Oui. Le nombre de formules proposées semble suffisant.

2015 : 28 pour initiation. 3 pour défibrillateur. 15 pour formation secourisme 2 jours.

L'UPI demande si une quatrième formation, plus complète ne pourrait pas être proposée aux élèves de première et terminale ayant suivi les trois premières en troisième et second. [redacted] répond que l'intervenante pourra difficilement boquer plusieurs jours de formation en fin d'année scolaire.

5. Les stages de 3ème sont maintenant limités à la France, la Belgique et aux Pays-Bas. Quelles sont les raisons pour cette limitation territoriale. Pourrait-on autoriser les enfants dont les parents sont d'une nationalité autre que ces pays à pouvoir le faire dans le pays de la nationalité de leurs parents ?

Limitation car convention de stage doit être conforme à la législation locale. Nous avons pu nous en assurer pour les 3 pays cités.

Idem pour assurance de l'école et des familles : doit pouvoir fonctionner sur lieu du stage. Assurance école OK pour les 3 pays cités.

6. Pour réduire le stress parmi les élèves et l'addiction aux notes que peut catalyser un programme comme Pronote, serait-il possible d'avoir un espace élève dans Pronote sans note(s) (paramétrable par

les parents par exemple). De plus quel est le retour d'expérience sur la 6ème sans notes mis en place cette année ? Comptez-vous étendre ce système à d'autres niveaux ?

Espace élève peut-être un espace sans note. Paramétrage identique pour tous les élèves par contre.

7. Certains professeurs n'appliquent pas le PAP d'un élève si celui-ci obtient des notes satisfaisantes. Est-ce une volonté de l'établissement ?

Non. À voir avec les enseignants concernés.

8. Pourrait-on mettre à disposition des lycéens une relieuse pour leurs mémoires (par exemple à la médiathèque en utilisant l'enveloppe micro-projets de la Fondation) ?

Des « barrettes » pour relier peuvent être disponibles à la loge. Une relieuse semble peu pertinente pour quelques TPE chaque année. Achat jamais demandé par les élèves à ce jour.

9. Pourrait-on mettre en place un système de cartes rechargeables pour faire des photocopies et des impressions au collège et au lycée.

Idée intéressante à discuter avec la prochaine administration.

L'UPI argumente que de plus en plus d'impressions personnelles sont demandées au collège et surtout au lycée. Le coût par page des copieurs laser disponibles à l'école étant nettement plus faible qu'un coût d'impression jet d'encre à la maison ou dans un printshop, la mise en place d'un tel système permettra aux familles quelques économies.

10. Depuis cette année scolaire, Chaque groupe de langue en Anglais et NL a son niveau identifié (A1, A2, B1, ect..) sur le bulletin. L'élève a une note. Serait-il possible d'introduire une deuxième note: un exemple: en 6èmes, on attend un niveau A1 en NL, donc les enfants qui sont dans le groupe A1 ont une note et les enfants des groupes A2 ou plus haut ont deux notes : la note par rapport à A2 et la note par rapport au niveau exigé en sixième (donc 20/20 niv A1) puisqu'ils sont plus avancés que le niveau requis.

Techniquement impossible avec maquette des bulletins Pronote + pratique « non officielle » jamais constaté jusqu'à présent sur des bulletins d'autres établissements.

Questions des représentants des personnels enseignants

- 1- Est-ce que les stages pourraient avoir lieu ailleurs qu'en salle 102 ?

Non seulement nous perdons notre espace de travail au calme, mais surtout nous n'avons alors plus d'ordinateur (précieux pourtant en période de conseils). Il y a aussi un manque de place pour l'accueil des stagiaires au moment du repas.

Non car cette salle a été aménagée pour les stages et sert d'annexe de la salle des professeurs quand il n'y a pas de stage. C'est ainsi qu'elle avait été présentée aux enseignants lors de sa « création ». Cette année 9 stages organisés à La Haye dont 5 se sont passés dans une autre salle que la 102

- 2- N'y aurait-il pas moyen que chaque enseignant ait sa propre salle ?

Ou qu'un groupe de salles soit attribué par matière ?

Déménager à chaque heure nous empêche de pouvoir discuter avec un élève à la fin d'un cours,

il est difficile de garder un plan de classe, impossible de personnaliser sa salle avec des travaux d'élèves, il est plus difficile de remarquer des dégradations éventuelles de matériel.

24 salles et 41 enseignants.

Attribuer des salles spécifiques à tous imposerait des contraintes trop importantes sur les EDT sauf à ne pas tenir compte des souhaits des enseignants.

Lors de l'élaboration des EDT le Pro A essaie de maintenir le plus possible un enseignant dans la même salle. Voir exemple projeté.

3- Le TNI de la salle 122 devait être réparé pendant les vacances d'hiver.
Quand cela sera-t-il fait ?

Fait. TNI livré dans carton abimé ce qui a ralenti la mise en place

4- Y a-t-il une date prévue pour la réalisation des travaux de la salle des professeurs et du parking à vélos ?

Parking à vélo en cours de réalisation.

Aménagement salle des profs = prochaines vacances

5- Ne pourrait-on pas embaucher un informaticien ?

Un bilan précis et objectif sur le travail constaté du prestataire de service actuel sera réalisé et transmis à la prochaine administration

6- Peut-on en savoir un peu plus pour l'après-midi de travail du mercredi 23 mars ?
Peut-on connaître les horaires et avoir des détails sur les indemnisations et la garderie ?

Travail autour des nouveaux programmes du collège de 13h30 à 17h30 en équipe pédagogique.
Les heures de présence supplémentaire seront rémunérées en heures péri-éducatives.
Garderie pour les enfants assurée.

7- Ne pourrait-on pas attendre d'avoir reçu des spécimens des éditeurs avant de décider de la répartition des notions par niveau ? Car sinon, une fois que nous aurons décidé de quels chapitres voir en quelle classe, qui nous dit que les manuels auront arrêté le même ordre ?
A moins que les éditeurs proposent un seul gros manuel par cycle ?

Ce ne sont pas les éditeurs qui établissent la progression pédagogique de nos enseignants.
Nous entamerons l'année avec les manuels actuels.

8- Quel est le vendredi prévu pour la 2ème journée pédagogique concernant la réforme ?

Date non encore arrêtée

9- Au sujet des nouveaux manuels, il y aura 6 nouveaux manuels en 6ème et 7 manuels pour chaque niveau du cycle 4 (avec LV2) soit 28 manuels, est-ce l'occasion de passer aux manuels numériques ?

C'est une idée à creuser et peut-être en effet une opportunité à saisir.

Il est demandé aux représentants des parents d'élèves de sonder les familles : En effet la mise en place des manuels numériques imposerait que les collégiens disposent chez eux d'un accès régulier à Internet pour consulter ces manuels (ordinateur ou tablette), ce qui peut modifier les organisations familiales.

M. Gréselle s'interroge sur les deux options qui s'offrent : soit acheter de nouveau des manuels au format livre pour tout le collège, soit passer au livre numérique, projeté par les professeurs sur les TNI en classe, et accessible par l'élève sur un ordinateur à la maison. Cette deuxième option aurait l'avantage d'alléger de façon importante les cartables des élèves.

L'APE et l'UPI répondent que l'accès à la maison sur un ordinateur peut poser problème lorsqu'il y a d'autres frères et sœurs. La solution d'une tablette contenant les manuels scolaires serait alors indispensable.

L'UPI s'interroge sur les différences d'apprentissage et l'acquisition de la connaissance et du savoir entre le livre papier et le livre électronique projeté sur un TNI ou accessible sur une tablette. De plus le tout numérique n'a-t-il pas un effet négatif sur la vue des élèves.

M. Blaise argumente que le support électronique offre des avantages qui changent de façon importante la façon d'enseigner et que les professeurs sont prêts pour ce changement.

10- Une suggestion pour la salle des profs : pourrait-on placer un plan de travail coté fenêtre avec 5 ou 6 postes informatiques qui fonctionnent et des écrans de grande taille ?

Voir avec l'intendance mais pourquoi pas dans la liste des travaux déjà en cours ?

Secrétaires de séance :

